

**RESEAUX NUMERIQUES ET TECHNOLOGIES D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION :
NOUVELLES PERSPECTIVES ET ENJEUX
POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES¹**

1. Les langues vivantes, une discipline très utilisatrice de technologie

L'une des particularités de l'enseignement des langues vivantes est que la méthodologie déjà traditionnelle de cette discipline fait depuis près de quarante ans une large utilisation des technologies de l'information et de la communication : emploi de ressources iconographiques, utilisation de ressources audio, ressources vidéo, enregistrement des élèves... Par ailleurs, les laboratoires de langue sont depuis trente ans déjà utilisés dans les établissements scolaires.

Et cela est bien compréhensible, car l'enseignement des langues vivantes vise à développer des capacités complexes qui sont à la fois de l'ordre des savoirs, des savoir-faire. Leur acquisition demande donc un entraînement physique intense ainsi qu'une exposition importante à la langue. Si les Technologies d'Information et de Communication doivent permettre d'accroître ces processus, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles ne peuvent accomplir des « miracles », pas plus qu'un professeur équipé d'un bout de craie et d'un tableau noir ne saurait faire apprendre de manière acceptable une langue de communication courante.

2. Dans quels moments de l'enseignement des langues vivantes, les TIC sont-elles utilisées pour les apprentissages?

Tout au long de sa pratique professionnelle, le professeur de langue vivante utilise divers outils en des lieux qui doivent être forcément adaptés :

- en amont du cours en phase d'élaboration du projet pédagogique,
- pendant la séance lorsqu'il s'adresse à la classe entière ou qu'il organise le travail en groupes restreints,
- en aval enfin dans son rôle d'évaluateur et lorsqu'il apporte une aide au travail personnel.

Les activités des élèves sont diverses : au sein du groupe-classe de façon collective ou individuelle, ou en autonomie chez eux, au CDI ou dans tout autre lieu équipé.

Dans le cadre du tutorat : l'évolution contemporaine des technologies permet à l'élève de recevoir une aide adaptée, y compris à son domicile personnel ou en un lieu adapté en utilisant les ressources d'Internet.

Nous trouvons 5 domaines fondamentaux où l'utilisation des TIC est importante :

2.1. Les techniques de la classe : l'utilisation de ces techniques se décline en trois aspects principaux :

- utilisation de documents audio pour le décodage de l'oral, pour l'exposition à la langue et pour la compréhension approfondie de l'oral,
- utilisation de documents visuels, de documents vidéo (vidéo en réseau ou vidéo-projeté), de DVD vidéo-projeté ou de CDROM, pour déclencher les actes de parole, pour explorer des champs lexicaux, pour mettre en oeuvre des fonctions langagières sur la base des situations observées, enfin pour prélever des informations propres à développer les

¹ Article publié dans la revue : « Administration et Education » n°1 – Janvier 2004, numéro spécial : « Administrer l'enseignement des langues vivantes », pp. 99 à 113

compétences culturelles sur lesquelles mettent l'accent les nouveaux programmes de langues vivantes.

- enregistrement des élèves avec du matériel audio ou multimédia afin d'accroître et de contrôler les performances.
- 2.2. **Le travail individuel de l'élève** : exercices d'application (manipulation en situation expérimentale systématique) et d'entraînement oral (audition, prononciation), réinvestissement, re brassage, approfondissement par des travaux à partir de documents multimédia fabriqués par le professeur, prélevés en ligne ou sur CDRom mettant en oeuvre l'ensemble des compétences acquises : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, compétences culturelles, expression écrite, expression orale).
- 2.3. **Le travail autonome de l'élève** : recherche et production de travaux personnels (encadrés ou non), utilisant des ressources en ligne ou captives (CDRom, sites capturés pour plus d'efficacité et de sécurité) et le courrier électronique.
- 2.4. **Les relations internationales et la correspondance scolaire** : échange d'informations, de courrier, de documents audio, vidéo, iconiques par la messagerie électronique.
- 2.5. **L'enseignement à distance sous toutes ses formes** : enseignement non présentiel, enseignement hybride, c'est à dire associant présence de l'enseignant et utilisation de ressources à distance, tutorat...(cf. infra point 6)

Mais ces trois derniers items qui appartiennent à l'univers de la *e-education* (terme que nous préférons à l'anglais *e-learning* qui se réfère par ailleurs exclusivement à la « formation ») ne sont rien sans le premier d'entre eux qui est *l'apprentissage communicatif au sein du groupe-classe ou au sein du groupe d'interaction*.

En langues vivantes, parler d'auto apprentissage ou d'auto formation est un leurre, même en utilisant les ressources de réseaux numériques. En effet, le travail individuel de l'apprenant ne peut consister qu'en une remise en jeu des capacités acquises dans les échanges communicatifs.

C'est pourquoi l'aspect fondamental pour la discipline "Langues vivantes" est la mise en oeuvre des échanges et les conditions de l'exposition des élèves à la langue étrangère.

Le débat sur la prééminence du médiateur humain ou du tutoriel multimédia est totalement hors de propos, car la machine ne peut remplacer l'homme : elle ne peut que servir à l'entraînement, au re brassage, à la mise en pratique et à l'élargissement de ce qui a été mis en oeuvre en groupe dans l'échange communicatif.

Pour ces motifs, notre attention se porte avant tout sur **l'équipement des locaux** où se préparent et s'effectuent ces apprentissages, c'est à dire en premier lieu les salles de la classe, mais également sur les ateliers de langue (souvent appelés « laboratoires multimédia »), sur le cabinet de langue et sur les équipements complémentaires situés au CDI. L'efficacité de tels équipements sous-entend l'existence dans chaque établissement **d'un département de langues vivantes**, regroupant l'ensemble des ressources et permettant aux professeurs et aux élèves d'en tirer le meilleur profit.

Quelles sont selon nous les exigences à rechercher aujourd'hui en matière d'équipement technologique pour l'enseignement des langues vivantes, et pour quoi faire?

3. Les préconisations des nouveaux programmes

L'enseignement des langues dans le second degré se caractérise par un recentrage sur les compétences de communication qui nécessitent une plus grande exposition à la langue ainsi qu'une aptitude accrue à comprendre des situations culturelles dans un contexte européen plus marqué :

« Au collège comme au lycée, l'objectif principal de l'enseignement des langues vivantes étrangères est le développement des capacités et compétences de communication orale et

écrite des élèves, quelle que soit la filière qu'ils ont choisie. Cette priorité s'inscrit dans le cadre d'une ouverture sur la dimension culturelle qui est indissociable de la langue apprise.

L'usage des technologies de l'information et de la communication sera encouragé afin de multiplier les approches et les occasions de mettre l'élève en contact avec des documents authentiques ou en communication directe avec des partenaires des pays de la langue étudiée. (B.O. n° 25, 24 juin 1999)

« Les programmes du lycée visent prioritairement l'amélioration des aptitudes des élèves à communiquer dans plusieurs langues... Comme au collège, l'enseignement des langues vivantes en seconde se fixe comme objectif prioritaire d'apprendre aux élèves à communiquer dans la langue étrangère ou régionale. Cette aptitude implique la maîtrise de compétences interdépendantes linguistiques et culturelles. » B.O. spécial n°7 du 3/10/02. Classes de 2de.

En classe de 1^{ère}: « On se reportera ici au cadre commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe 2000) qui présente les différents domaines de compétence... les apprentissages lient de façon indissociable les apprentissages linguistiques et culturels... »

« Les compétences de communication :Les élèves abordent des documents variés. Ils peuvent en repérer les points importants et quelques détails pertinents, en s'appuyant sur la plus grande autonomie qu'ils ont acquise. Ils sont capables de comprendre en fin de cycle une langue orale standard » B.O. spécial n°7 du 28/08/03

« Il est indispensable aujourd'hui que les élèves préparant un CAP soient entraînés à l'utilisation des TIC. En effet, tout en poursuivant les objectifs propres à l'apprentissage des langues vivantes, ils s'entraînent au maniement d'outils modernes de communication tout en ayant la possibilité d'accéder à des activités vivantes, personnalisées et qui les mettent en contact avec une réalité étrangère authentique.» Documents d'accompagnement pour les programmes de langues vivantes au CAP (publication à paraître).

4. Quelles conséquences pour l'équipement des établissements ?

4.1. Un constat décevant :

Il apparaît clairement, au vu de ce qui précède, qu'un équipement technologique correctement utilisé est au cœur de la performance en langues vivantes.

Et cependant, malgré des recommandations réitérées, on a constaté ces dernières années une réelle pauvreté du matériel généralement mis à disposition dans les salles de langues vivantes : rareté des salles dédiées et réellement équipées (on y trouve parfois tout au plus une armoire contenant un magnétophone et des affiches aux murs), hétérogénéité des matériels et manque d'équipement global : absence d'écrans, impossibilité d'occultation des fenêtres, rareté des téléviseurs équipés de lecteurs de vidéo, absence de lecteur de DVD, absence quasiment totale de matériel de reproduction sonore intégrée (haut-parleurs pour lecteurs de cassettes), absence de rétroprojecteur, et même dans les établissements récemment équipés, absence de vidéo projecteur permettant de projeter sur un écran mural le contenu d'un écran d'ordinateur, organisation spatiale inadaptée etc.

4.2. Des évolutions technologiques récentes

Alors que dans certains établissements, des laboratoires multimédia sont installés à grands frais (70 000 euros l'unité) par les collectivités territoriales, on constate que parallèlement et depuis des années, les salles de classes demeurent souvent insuffisamment équipées.

On assiste pourtant de nos jours à la propagation de technologies jusqu'ici fort rares en raison de leur coût élevé. Outre que les coûts diminuent de manière très sensible, le grand effort d'équipement réalisé par les collectivités territoriales ces dernières années apporte déjà une bouffée d'air importante pour l'enseignement des langues vivantes.

Un certain nombre de produits nouveaux suscitent un intérêt certain chez les professeurs qui ont eu la possibilité de les tester. Toujours plus nombreuses, les collectivités territoriales on

doté en 2003 un nombre important d'établissements de nouveaux matériels² : les tableaux interactifs (« Promethean ») sont des tableaux qui reproduisent l'écran de l'ordinateur et réagissent au contact, voire à l'écriture en intégrant les interventions de l'utilisateur : il est devenu un support essentiel pour les professeurs qui ont la chance de pouvoir assurer une grande partie de leurs cours dans une salle équipée et principalement consacrée aux cours de langues. Les conventions passées avec les chaînes de télévision étrangères (BBC et TVE notamment) donnent un accès libre de droit à des programmes de qualité qui permettent déjà de construire des séquences pédagogiques d'une grande efficacité : celle-ci sera encore accrue avec la mise en œuvre et le développement réel de l'Espace Numérique des Savoirs.

Certains CDI viennent d'être équipés d'un serveur VOD (Video On Demand) pouvant gérer jusqu'à 60 flux en simultané ce qui promet une utilisation du support vidéo dans des conditions de travail tout à fait exceptionnelles. Les enregistrements se feront donc sur support numérique et pourront être diffusés en simultané ou pour un travail individualisé sur la vingtaine de postes du nouveau CDI. Plusieurs établissements possèdent déjà cet équipement.

Des réflexions sont conduites sur le développement d'espaces de travail numériques permettant d'optimiser l'utilisation de la vidéo en cours et de mutualiser des ressources afin d'accroître l'efficacité pédagogique.

Or c'est dans l'équipement de l'ensemble des salles de classes et non dans l'installation d'un seul laboratoire sophistiqué que réside la clé de l'efficacité pédagogique en langues vivantes, car c'est dans les salles de classes que se déroulent les échanges, les activités et les interactions nécessaires à la construction du savoir. Mais, quelles sont aujourd'hui les nouvelles possibilités offertes par les TIC afin de rendre les apprentissages à la fois plus formateurs, plus attrayants et plus efficaces ?

4.3. Quelles conséquences pour l'équipement de l'établissement ?

L'observation des conditions de travail dans plusieurs établissements nous ont permis de constater que les objectifs que nous visons et les moyens mis à disposition des professeurs et des élèves sont dans ce cas en totale adéquation. Les équipements nécessaires doivent être réalisés sur une grande échelle afin d'être évolutifs et de pouvoir s'adapter aux progrès techniques des matériels : il convient notamment que l'établissement soit câblé.

Réseau informatique couvrant l'ensemble de l'établissement avec prises informatiques dans la totalité des salles de plusieurs bâtiments.

- Tour serveur de CD/DVD accessible depuis l'ensemble des postes de l'établissement, par exemple pour l'utilisation de diverses encyclopédies.

Salles de cours :

- Vidéo-projecteurs fixes (fixés au plafond) ou mobiles pour une utilisation dans les salles informatiques ou dans les salles de cours (en association avec les ordinateurs portables mis à disposition des professeurs).
- Ordinateurs en réseau distribués au pourtour de la salle pour des activités pratiques individualisées sur préconisation du professeur qui a préparé au préalable des activités ciblées (cf. infra). Dans cette disposition, les écrans sont visibles par le professeur.
- Comptes individuels pour tous les élèves et tous les professeurs pour l'accès (limité) à Internet. L'accès à Internet doit être possible depuis tous les postes du lycée, facilement contrôlable par les professeurs et filtrage des accès à Internet.

En langues vivantes

² C'est notamment le cas de la Région Auvergne qui a effectué une importante dotation pour 22 établissements dans l'académie de Clermont-Ferrand.

- Des cours particulièrement actifs sont mis en œuvre, notamment en demi-groupes de TD. L'exposition immédiate des élèves à une réalité linguistique authentique et l'immersion dans une situation pédagogique totale visent à développer successivement :
 - des capacités de compréhension de l'oral (notamment ici à travers le visionnement individualisé d'extraits de télévisions étrangères (acquis avec WinTV et Windows média encodeur),
 - des capacités d'expression orale (compte rendu, argumentation),
 - des capacités de compréhension de l'écrit (lecture guidée et individualisée de textes enregistrés sur le logiciel « Hot Potatoes »)
 - des capacités d'expression écrite (reformulation d'une situation, réponse à un questionnaire ouvert).
- La disposition de la salle ainsi que les outils présents dans les salles de classe sont de nature à permettre un travail individualisé efficace, suivi d'une mise en commun : un vidéo-projecteur central est fixé au plafond, 15 postes sont répartis à la périphérie équipés de casques pour les travaux pratiques, des tables sont présentes au centre de la salle pour le travail en commun.
- Dans le cas où les ordinateurs ne sont pas reliés au réseau, il est possible d'installer sur chaque ordinateur d'élève le document vidéo, ce qui permet notamment une très bonne simulation des conditions d'examen. Les élèves ont le temps nécessaire pour analyser l'enregistrement. Cependant, afin que le travail collectif d'échange qui suit soit profitable, il est indispensable que le document puisse être visionné par toute la classe en même temps en fin de séquence.

Ces équipements entièrement utilisés à des fins d'activités communicatives et culturelles sous la conduite du professeur constituent un exemple de ce qui peut être mis en œuvre avec des visées de formation ciblées et parfaitement contrôlées. Pour un coût très inférieur à celui d'un seul laboratoire multimédia, équipement lourd à gérer et peu utilisé, il est en effet possible d'équiper plusieurs salles de classe pour des activités pédagogiques d'une grande rentabilité.

4.4. La gestion de l'espace

L'utilisation des équipements, les achats de matériel pédagogique et la mutualisation des pratiques entre les différentes langues vivantes peuvent être optimisées par l'existence d'un « **département de langues vivantes** » regroupant dans l'espace de l'établissement les classes dédiées à cette discipline autour d'un « cabinet de langues vivantes » animé par les professeurs. Ce cabinet de langues vivantes permet aux enseignants de s'auto former, de s'informer et de se documenter sur les ressources existantes dans le centre de ressources en langues, ainsi que de travailler à la préparation des activités en mutualisant leurs compétences.

L'espace doit être réaménagé afin de rapprocher les salles de langues vivantes pour permettre l'utilisation commune de certains équipements, outils pédagogiques ou documentaires³.

De même les salles de langues vivantes doivent être dédiées à cette activité (comme cela est le cas pour les disciplines scientifiques ou technologiques), car il n'est pas envisageable dans ces conditions que leur espace soit réorganisé à chaque heure de cours pour être partagé avec d'autres disciplines.

4.5. Quelle configuration de classe pour l'enseignement des langues vivantes

Certaines configurations offrent de réelles garanties d'efficacité pédagogique : disposition des élèves en U avec un ordinateur portable récent à disposition du professeur (moins de

³ On verra l'utilité de cet aménagement pour l'utilisation du « chariot multimédia » décrit plus loin.

deux ans) équipé d'un lecteur de DVD, d'un lecteur MP3 et si possible connecté au réseau d'établissement. Celui-ci peut être doté d'une imprimante, et doit impérativement être relayé par un vidéo projecteur fixe capable de projeter le contenu de l'écran de l'ordinateur sur un écran mural ou sur un tableau interactif.

1^{ère} configuration d'une salle multimédia⁴

Une salle Multimédia, 20 postes Windows 2000 avec casques dotée d'un serveur vidéo à la demande écrit en PHP sur serveur Apache qui permet aux élèves de choisir les vidéos sur lesquelles ils vont travailler usage individuel).

Un téléviseur et un magnétoscope dans la même salle pour les expériences de TV interactive.

PC portables pour le travail individuel.

Une TV et magnétoscope dans chaque salle.

2^{ème} configuration d'une salle vidéo⁵

Une antenne parabolique et son récepteur analogique pour la réception de BBC World analogique ou d'une autre chaîne autorisée par convention pour un usage pédagogique.

- Câblage de certaines salles pour réception satellite analogique en direct.
- Une salle multimédia avec seize ordinateurs équipés avec Windows 2000 NT et un PC équipé avec Windows XP.
- Un ordinateur "portable langues" et vidéo-projecteur pour utilisation de la vidéo numérique dans certaines salles.
- Un tableau interactif pour des applications vidéos multimédia
- Real Media Player, Quicktime et Windows Media Player sont les lecteurs utilisés.
- Les PC sont installés le long des trois murs pour permettre de travailler avec un groupe d'élèves au milieu de la salle.
- Utilisation de lecteurs MP3 (traitement du son pour un travail en espace langues et dans certaines salles)
- Un serveur Apache utilisé comme serveur vidéo à la demande (il s'agit d'un serveur Web Internet qui alimente le réseau de l'établissement et qui est accessible depuis l'extérieur. Ce serveur est libre d'utilisation (gratuit) et il ne nécessite pas l'achat de logiciel, car il suffit d'une machine.

3^{ème} configuration : classe mobile multimédia⁶

- Un chariot contenant 11 ordinateurs portables, 1 poste central, 1 borne radio pour liaison Wi-Fi, 1 vidéo projecteur.

Ce chariot est remisé dans un local du département de langues vivantes où les ordinateurs portables rangés sont rechargés, ainsi que tout le matériel nécessaire. Dans chacune des salles qui sont câblées, deux prises réseau permettent un branchement très simple du chariot au réseau et l'accès à toutes les ressources (espace numérique des savoirs interne à l'établissement⁷). L'ensemble des ordinateurs sont connectés sans fil (Wi-Fi) au poste central.

⁴ Les configurations suivantes ont été observées au lycée Louis Barthou de Pau (Ac. de Bordeaux).

⁵ Le coût de cette installation est d'environ 23 000 euros (le tableau interactif « Promethean » vaut environ 4000 euros).

⁶ Cette classe mobile est en cours d'installation au lycée Louis Barthou : son coût est de 22 000 euros (soit trois fois moins qu'une salle multimédia).

⁷ Cet espace comporte en fait des ressources documentaires partagées par l'ensemble de la communauté scolaire grâce au câblage. Ce réseau est relié à l'ensemble de ce qui est appelé ici « cyberlycée » et qui préfigure l'espace numérique de travail qui permet une communication totale entre l'administration, la pédagogie, les élèves et les parents d'élèves au Lycée L. Barthou de Pau.

- Il est également possible d'utiliser un serveur vidéo dédié, afin d'alimenter en ressources vidéo les salles de langue, ceci afin de ne pas encombrer le réseau de l'établissement.

4^{ème} configuration : le pupitre du XXI^{ème} siècle⁸

Cet équipement est déjà présent dans de nombreux établissements de l'académie de Lille. L'équipement d'une classe de 25 élèves comporte les éléments suivants :

- Logiciels : 26 Kwartz client, 26 Net support school 7.0 + 1 an Maj, 30 Virtual Drive
- Mobilier : 25 Meubles élèves et 1 meuble maître
- Périphériques : 1 caméra de table et 1 laser
- Pupitre élève : 25 postes complets
- Pupitre maître : 1 poste complet

A l'équipement de la salle il faut ajouter le coût de câblage de la salle ainsi que le coût du serveur établissement et des éléments actifs nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble .

4.6. Les activités pédagogiques

Ces équipements permettent de mener un travail quotidien qui amène l'élève à développer ses capacités langagières ; ils permettent aussi d'user avec une autonomie accrue des matériels qui lui permettent de développer également ses capacités de discrimination culturelle et ses compétences informatiques (des éléments qu'il convient de ne pas négliger dans la perspective de passation du Brevet Informatique et Internet B2i).

- **Chaque configuration matérielle correspond à un type d'activité pédagogique**

Il doit être posé clairement que ces différents types de configuration conviennent à des catégories distinctes d'activités pédagogiques qui sont fonction des compétences visées. En se référant au point 2 de la page 1 on pourra retrouver les différents exercices que chacune des configurations permettra de réaliser dans l'ensemble de la pratique de langues vivantes :

- la configuration 1 est une « salle de langues type » qui comporte du matériel spécialement choisi pour les activités habituelles de la classe,
- la configuration 2 , est une salle dédiée à l'audiovisuel : utilisation de la vidéo ou de la télévision.
- la configuration 3, est une classe mobile, présentée sur « chariot multimédia » : il est possible de déplacer selon les besoins dans les salles de classe du département. Elle permet toutes les utilisations, et elle est particulièrement souple en raison de son système Wi-Fi sans fil,
- le « pupitre » conviendra mieux pour un travail de manipulation expérimentale en relative autonomie (exercices écrits de langue en manipulation et en compréhension, recherche d'informations sur CDROM, réalisation de travaux personnels...).

Exemple d'utilisation de la BBC dans une configuration de salle de type 1 ou 2

- Utilisation journalière de reportages de BBC World par vidéocassettes en classe de langues.
- Utilisation de programmes de BBC Prime de façon plus ponctuelle et pour les TPE.

⁸ Ce matériel a été conçu dans l'académie de Lille. Le descriptif technique est disponible à l'adresse : www3.ac-lille.fr/crid-systeme/ rubrique cahier des charges. Le coût de l'équipement d'une classe de 25 élèves est environ de 24000 €. Les postes élèves sont des IBM thinkcentre S50 vendus par l'UGAP au prix de 547,80 €, ou des IBM thinkcentre M50 vendus par l'UGAP au prix de 967,84 €. Actuellement un serveur pour un collège coûte 2400 € (serveur DELL à la CAMIF)

Il est plus difficile d'évaluer le coût du câblage qui dépend beaucoup de la configuration des locaux et des coûts du câblage électrique. Cependant le coût moyen pour les collèges de l'académie est de 9000 € .

- Enregistrements personnels pour les élèves.
- Utilisation individuelle ou en espace langues des programmes de la BBC sur un serveur vidéo à la demande PHP sur le serveur Apache intranet du lycée.
- Utilisation d'extraits vidéo de la BBC pour des échanges sur deux plates-formes sécurisées de travail collaboratif:

avec : exploitation d'applications multimédia vidéo permettant de gérer un travail individuel et son évaluation (« Hotpotatoes » et « Keeboo » deux logiciels particulièrement recommandés) et utilisation de fichiers MP3 dédiés à la compréhension de l'oral pour des baladeurs MP3.

Cette activité repose également sur deux logiciels :

« Ganesha » en intranet. Il s'agit d'une plate-forme permettant de mettre des documents en ligne : c'est un outil logiciel « Open source » (libre de droit) qui tourne sur un serveur Web.

« Argos » équipé en extranet. Argos est un choix de l'académie de Bordeaux : il s'agit ici encore d'un Logiciel disponible libre de droits (développé par l'université de Cologne).

5. L'enseignement hybride dans le cadre de l'enseignement a distance

Le rapport établi par le Groupe des Langues Vivantes dans le cadre du thème d'étude 6 en 2000 a mis en évidence les utilisations du visio-enseignement (également appelé « enseignement visiomatique ») par échange de ressources entre établissements distants. Ces réalisations décrites au point 1.3.4 (« Des expériences exceptionnelles ») du rapport général sur « L'Ecole et les réseaux numériques »⁹ ont mis en évidence des apports pédagogiques importants dus à la récente évolution du réseau téléphonique qui a donné aujourd'hui une réalité nouvelle au visio-enseignement.

Différentes utilisations ont été observées, essentiellement pour l'enseignement de langues vivantes moins enseignées depuis la rentrée 1996. L'objectif était d'offrir une option rare de langue vivante à des élèves dispersés. L'action a donc consisté dans la mise en relation des élèves et des professeurs appartenant à deux établissements ou plus distants parfois d'une centaine de kilomètres. Les auteurs du rapport de 2000 sur l'enseignement à distance ont appelé cette structure « Enseignement hybride », car il combine les ressources du réseau (images des personnes et outils pédagogiques) avec la présence ponctuelle d'un enseignant en ligne ou en présentiel, à une fréquence variable pouvant osciller entre 1 fois par mois et 1 fois par trimestre (en cas d'éloignement).

Les ressources sont constituées par les outils pédagogiques en ligne, achetés dans le commerce (manuels, CDRom) ou conçus à cet effet et mis à disposition sur CDRom (académie de Toulouse) pour l'accompagnement du travail individuel dans l'intervalle des séances.

5.1. Quelques dispositifs académiques :

Plusieurs dispositifs observés par l'IGEN fonctionnent avec succès, généralement depuis 1996/97 dans plusieurs académies.

- Dans l'académie de Caen en allemand et en italien : en allemand entre trois collèges en option LV1 depuis la rentrée 1996 ; en italien pour l'option LV 3 en « multisites », vers quatre lycées, à raison de 3 heures par semaine en lycée et une heure par semaine en collège (option LV2) ;
- dans l'académie de Clermont-Ferrand en arabe entre deux lycées en option LV3 ;
- dans l'académie de Toulouse en portugais entre deux lycées pour former des élèves de Lycée Professionnel à la préparation de stages en entreprise au Portugal, et également pour l'option LV3 entre plusieurs établissements ;
- dans l'académie de Montpellier en russe pour l'option LV3 entre deux lycées.

⁹ Téléchargeable sur le site du Ministère : <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/annexelv.pdf>

Les matériels actuellement disponibles sont d'un coût d'investissement, d'utilisation et de maintenance très limité. Par exemple, à Toulouse, l'investissement initial est d'environ 1500 euros (ordinateur et webcam), le coût d'utilisation de 4 euros de l'heure par communication locale (14 euros en national). Le coût de maintenance est difficile à évaluer. Cet équipement léger est d'un excellent rapport qualité/prix, car il permet au professeur de manipuler seul l'ensemble du dispositif et de conserver constamment à l'écran les élèves.

Les observations réalisées font apparaître que les professeurs maîtrisent généralement bien les aspects techniques et adaptent leur démarche aux contraintes de l'outil. Les activités sont plus variées et de plus courte durée que dans un cours en présentiel, car la tension exigée de l'élève est beaucoup plus intense et l'intérêt doit être en permanence renouvelé. La présence du professeur est plus discrète que dans les cours présentiels, les échanges entre élèves sont en revanche plus développés et de meilleure qualité. On note même un regain de concentration et une application accrue due aux exigences de la communication à distance. Depuis le début de ces expérimentations, le nombre d'élèves intéressés augmente constamment. L'enseignement visiomatique piloté avec l'aide des IA-IPR peut être un puissant facteur de diversification de l'enseignement des langues vivantes.

6. Quelles conséquences sur le plan du management ?

6.1. Gestion des ressources humaines

Il est indispensable que le ou les professeurs chargés de l'animation du « cabinet de langues vivantes » soient clairement identifiés et qu'ils perçoivent à cette fin une rémunération sous forme d'HSE ou de décharge d'enseignement correspondant au travail réellement effectué au service d'une pratique commune.

L'étude réalisée par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective sur l'attitude des enseignants vis à vis des TIC¹⁰ montre que les professeurs sont généralement disposés à passer à l'acte d'utilisation de l'informatique et du multimédia à condition d'avoir une aide technique à demeure et de recevoir une formation pédagogique appropriée. Il convient donc impérativement, si l'on veut passer le cap d'une utilisation concrète de l'informatique à des fins pédagogiques de remplir ces deux conditions.

A cette fin, des postes de « Maître Ouvrier audiovisuel et informatique » doivent être ouverts dans les grands établissements et mutualisés dans les bassins de formation.

On sait par ailleurs que ce sont souvent les assistants d'éducation (aides-éducateurs précédemment) qui permettent le fonctionnement de l'informatique pédagogique dans les établissements. Le profil « informatique » devrait être particulièrement recherché lors des recrutements et une formation adéquate, si possible qualifiante, leur être proposée.

6.2. Gestion des ressources pédagogiques

Grâce à l'animation menée à la fois par les IA-IPR dans les académies et par la Direction de la Technologie qui gère le réseau national des interlocuteurs langues vivantes, il est possible de repérer et de divulguer auprès des enseignants les logiciels, les produits et les pratiques qui seront le mieux à même de permettre l'utilisation efficace des nouveaux outils technologiques. De la cohérence qui sera apportée dans les actions de formation, et sous réserve de leur maintien en nombre suffisant dépendra très largement le succès de ces usages.

6.3. Gestion des ressources techniques

Aujourd'hui, des contrats de maintenance peuvent être passés avec les services académiques informatiques, afin de minorer le coût d'interventions parfois excessives. La maintenance technique est également possible selon le type de contrats passés avec les firmes ayant réalisé l'équipement sur appel d'offre.

¹⁰ Cette étude a été conduite au sein du bureau de l'évaluation des pratiques et des politiques en matière d'éducation et de jeunesse. Les résultats ont donné lieu à une Note d'Évaluation n°03-02, octobre 2003 et à un rapport qui sera publié prochainement dans la collection Dossier Education-formation.

La plupart des académies, mais certaines sont réellement en pointe dans ce secteur, ont mis en place des structures d'appui à l'informatique pédagogique sous la forme d'aides de proximité : ce sont des personnels mobiles pilotés par la cellule Tice du Rectorat qui ont pour mission d'apporter aide et conseils aux agents des établissements ou aux entreprises chargés de l'installation des matériels. Ils aident en général au règlement de problèmes techniques survenant sur des installations pédagogiques.

6.4. Gestion des groupes d'élèves ?

Les dispositions actuelles sur les nouvelles organisations d'enseignement des langues vivantes en lycée¹¹ notamment, permettent d'adapter la taille et la composition des groupes d'élèves aux possibilités offertes par les nouvelles technologies afin d'apporter à chacun ce dont il a besoin dans une gestion pédagogique qui permet d'individualiser les pratiques, de mettre en commun des activités communicatives et de mutualiser les équipements.

De même, en collège, la possibilité d'offrir l'étude de deux langues vivantes dès la classe de 6^{ème} (l'une d'entre elles ayant été apprise depuis le CE2) demande sans doute une gestion différente en terme de « groupes de besoin » en faisant parfois éclater le groupe classe afin de mieux cerner les besoins des élèves selon leur expérience propre de l'apprentissage des deux langues.

6.5. Maîtrise des équipements et des dotations

Il convient sans doute pour les établissements, puis pour les autorités académiques de bien maîtriser la planification des équipements afin d'obtenir des dotations qui correspondent réellement aux besoins de formation identifiés. Une concertation utile et efficace peut et doit être établie entre l'établissement, la cellule Tice du Rectorat et la collectivité territoriale, par exemple par la circulation d'une fiche navette décrivant le projet et permettant de valider à chaque étape les équipements en conformité avec les activités pédagogiques réalisées. Il est sans nul doute nécessaire de préserver les deniers publics en évitant d'installer des « tuyaux » et des machines dont le coût ne correspondrait pas à l'efficacité pédagogique recherchée.

En forme de conclusion provisoire

Nous avons donné ici quelques exemples de la créativité qui s'exprime autour des nouvelles possibilités offertes par la technique et par les réseaux afin de rendre des services accrus aux élèves et à l'institution pour l'apprentissage des langues vivantes.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la très grande majorité des élèves n'a pas les moyens de s'équiper personnellement en informatique et qu'elle ne possède pas non plus les moyens d'acquérir à titre personnel de coûteux outils pédagogiques : en tout état de causes, afin que les TIC ne deviennent pas un facteur d'accroissement des inégalités, aussi bien géographiques qu'économiques, il importe que l'institution Education Nationale, en partenariat avec les collectivités territoriales joue pleinement son rôle de service public et qu'elle s'assure toujours plus des moyens de remplir ses missions au service du public.

On perçoit bien les enjeux majeurs que représente la mise en œuvre réelle dans la France des années 2000 des technologies de l'information et de la communication au service de l'enseignement. C'est un enjeu de modernité, d'efficacité et de réussite.

L'institution doit donc veiller à faire en sorte que soit mise à disposition la possibilité réelle d'utiliser ces outils d'une grande richesse afin que les enseignants puissent jouir réellement de la liberté pédagogique de les utiliser et de faire profiter leurs élèves de leurs bienfaits. Le temps n'est plus aujourd'hui à délibérer de l'utilité pédagogique de ces outils : il s'agit bien plutôt de passer un cap, Cap moderne de Bonne Espérance, s'il en fut ! Or, la réussite du passage de ce cap ne se trouve pas entre les mains des seuls pédagogues : elle dépend très largement des bonnes décisions que prendront les administrateurs du système qui détiennent aussi dans ce domaine les clefs de l'avenir.

¹¹ Note de service sur l'expérimentation des nouveaux modes d'organisation des langues vivantes dans les lycées...BOEN du 31/08/01 et circulaire de rentrée 2003

Michel PÉREZ

Inspecteur Général de l'Éducation Nationale
Groupe des Langues Vivantes¹²

Décembre 2003

ABSTRACT article de Michel Pérez - IGEN

« Réseaux numériques et techniques d'information et de communication : nouvelles perspectives et enjeux pour l'enseignement des langues vivantes »

L'équipement des salles de langues vivantes connaît aujourd'hui des évolutions majeures qui vont bouleverser les apprentissages désormais plus actifs, plus communicatifs et culturels. Ces évolutions rendues possibles par l'investissement des collectivités territoriales arrivent à point nommé pour servir les objectifs des nouveaux programmes. Cependant des choix importants doivent être faits par les administrateurs de l'éducation : nouveaux aménagements de l'espace et du temps, choix de matériels et d'usages... Autant d'options qui seront déterminantes non seulement pour la réussite des langues vivantes, mais aussi pour l'usage des nouvelles technologies dans le système éducatif.

¹² Michel Pérez est responsable du Groupe de portugais et il a été conseiller TICE du Recteur de Bordeaux de 1995 à 1997.